



Convocation à l'assemblée générale annuelle de la fédération

L'assemblée générale annuelle du Club Alpin Belge se tiendra le vendredi 4 juin 2021, à 18h30.

Elle se tiendra :

Au siège social de l'association, avenue Albert 1^{er}, 129 à 5000 Namur :

* les personnes nécessaires pour la gestion de l'assemblée générale se réuniront en personne au lieu de l'assemblée générale ;

*** tous les autres participants, dont les délégués des cercles, participeront à cette assemblée générale par visioconférence.**

Le lien nécessaire pour rejoindre la réunion leur sera communiqué à l'avance.

Les votes seront électroniques et anonymes ; les liens nécessaires pour voter leurs seront communiqués pendant la séance.

Les cercles, membres effectifs de la fédération, peuvent y assister avec voix délibérative ; ils y sont représentés par leurs délégués. Les personnes physiques affiliées à la fédération peuvent y assister avec voix consultative pour autant qu'ils aient averti le président du conseil d'administration par écrit au moins huit jours avant la date de l'assemblée.

Ordre du jour :

1. élection des membres d'honneur :

En application de l'article 8B des statuts, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire comme membres d'honneur les personnes qui sont restées membres du Club Alpin Belge pendant 50 ans sans interruption depuis qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans, soit cette année :

BAGUET Paul

DEMAN Jean-Pierre

GOOR Freddy

RACOT Pol

ROUSSEAU Michel

2. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2020

3. présentation des cercles dont la candidature pour devenir membre de la fédération a été acceptée par le Conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale

EVASIONS VERTICALES

ESCALADE ET FUTUR

LES GECKOS DES COLLINES

TREK A TOUT

CAP EXPE

Selon les statuts de l'association, article 11, alinéa 3 :

« Tout cercle qui sera devenu membre effectif de la fédération sera présenté à la première Assemblée Générale qui suivra l'acceptation de sa candidature par le Conseil d'administration ..., cette Assemblée Générale, à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées, pourra mettre fin à l'affiliation de ce cercle comme membre effectif de la fédération. »

4. rapport du président
5. rapport de la direction et de l'équipe sur l'année 2020 et les perspectives 2021
6. rapport sur les comptes 2020
7. rapport du vérificateur aux comptes
8. approbation des comptes
9. décharge au vérificateur aux comptes
10. présentation du budget 2021
11. approbation du budget
12. décharge aux administrateurs
13. élection d'administrateurs :

Administrateurs(trices) démissionnaires ou sortants et ne se représentant pas pour un nouveau mandat :

BERTHE ERIC
DELCOIGNE Florian
LAMBERTY André
LERUITTE Fabienne

Candidatures :

Administrateur sortant et rééligible :
MARCHAL Didier

Nouveaux(elles) candidat(e)s administrateurs(trices) :

EYLENBOSCH Arthur
ROOBAERT Alyzée
VAN YPERSELE Raphaël

Tous les candidat(e)s sont éligibles.

14. désignation du vérificateur aux comptes pour les comptes de l'année 2021
15. résultat de l'élection des administrateurs
16. mise à l'honneur des administrateurs qui cessent leur fonction

Namur, le 19 mai 2021

Pour le Conseil d'administration,
Didier MARCHAL, Président
Club Alpin Belge, ASBL
129, avenue Albert Ier
B-5000 Namur
president@clubalpin.be